

Auszug der Charta /Extrait de la charte

- « Le jeune ambassadeur mènera tout au long de son mandat des initiatives et des projets tel que la sensibilisation de son entourage à travers l'organisation d'expositions ou de conférences. Cependant l'objectif reste de mettre des actions concrètes ayant directement un impact sur le quotidien de chacun. Le jeune ambassadeur s'engage aussi à développer le mouvement à travers des actions de crowdfunding et de gestion financière, de communication à travers différents médias mais aussi grâce à l'organisation de rencontres et évènements au sein du mouvement. C'est ainsi en s'intégrant à l'un de ces trois pôles que le jeune ambassadeur garanti la prospérité et la visibilité du mouvement.

- Les jeunes ambassadeurs ne doivent pas oublier la visée internationale du projet, ils se doivent de pouvoir communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères. Si une réélection est possible, en renouvelant son mandat, le jeune ambassadeur s'engage à mettre son expérience au service des autres.

- Le jeune ambassadeur s'engage à promouvoir le réseau *éco-botschafter*. Ainsi pour garantir visibilité et poids sur les décisions, il doit être prêt à s'impliquer dans la vie locale à l'échelle de sa ville ou de son établissement scolaire (en intégrant le CVL ou Le CMJ par exemple). Durant l'année, les jeunes ambassadeurs doivent rédiger un compte rendu de leurs mandats mais aussi des retours d'expérience en y spécifiant les problèmes rencontrés. Ils ont aussi pour mission de relater dans des articles les projets réalisés. »

Schaut auf **@ecolo_botschafter**